

L'intérêt général dans tout ça ?

■ L'annonce de Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, autorisant La Banque Postale à distribuer de l'assurance en contrepartie de la banalisation du Livret A en est une nouvelle illustration ■ Pour les "décideurs", le débat sur l'avenir de ce produit d'épargne populaire se résume à un marchandage entre gouvernement et patrons bancaires, dont ceux de La Banque Postale et l'Ecureuil !

« Au secours » des banques !

En autorisant les banques à conserver une partie des fonds collectés par le Livret A, le gouvernement accède à une demande des banques dont les besoins en liquidités sont forts suite à la crise des subprimes. Sur ce point, il se montre plus libéral que la Commission européenne au péril du financement du logement social.

La proie pour l'ombre !

La contrepartie accordée aux patrons de La Banque Postale est donc l'autorisation de distribuer des crédits à la consommation et de l'assurance. Cette concession risque toutefois de n'être qu'un cadeau empoisonné. En effet, les conséquences négatives de la banalisation seraient immédiates alors que les éventuels bénéfices de l'élargissement de la gamme n'émergeraient, au mieux, pas avant plusieurs années.

Une banque pas comme les autres ?

En tout état de cause, cette évolution solde l'épisode de "La Banque Postale, la banque pas tout à fait comme les autres". Pourtant, sa banalisation ne répond à aucune réalité sociale. Au contraire, ses patrons auront beau jeu de s'exonérer des obligations de service public. Ce sont eux qui déclarent déjà que si La Banque Postale doit ouvrir un Livret A à toute personne qui en fait la demande, la loi n'indique pas que cette obligation s'impose à tous les bureaux de poste.

Ce deal est le point d'orgue de la création de la Banque Postale, parachevant le sinistre inventaire des inconvénients générés, fermetures et transformations massive de bureaux de poste, risque de ghettoïsation des populations défavorisées, suppressions massives d'emplois, risques sociaux considérables relevés d'ailleurs par un rapport de la Cour des Comptes.

Au mépris de l'utilité sociale !

Dans ce marchandage, les besoins des populations sont totalement absents. Les questions liées au financement du logement social ou à l'accessibilité bancaire n'apparaissent plus. Ce sont pourtant les missions essentielles du Livret A !

Le projet de loi doit maintenant passer au Parlement. Financement du logement social, accessibilité bancaire, équilibre du marché de l'assurance, les parlementaires doivent prendre en considération les risques de déséquilibres considérables d'une telle réforme.

☛ Avec le collectif « Pas touche au Livret A », la Fédération Sud-PTT demande une véritable concertation avec tous les partenaires du dossier et spécifiquement les représentants des utilisateurs et personnels des établissements impactés par la banalisation du Livret A.

